



# BULLETIN ADHESION 2025

*Fiche à renseigner par tous les adhérents 2025, y compris adhésion collective (ex : SAPAURA, GAPS)*

*(sauf en cas d'adhésion via HelloAsso avec paiement CB en ligne).*

*L'adhésion est individuelle et nominative, compléter un bulletin par associé.e.*

Prénom – Nom

Date de naissance

Nom de l'exploitation

## Adresse de facturation :

Rue/Lieu-Dit

Code Postal

Ville

## Adresse pour envoi postal :

Rue/Lieu-Dit

Code Postal

Ville

## Coordonnées :

Tél Fixe

Tél Portable

Mail

**Vous êtes :**

en conventionnel

en conversion

en bio

**Avez-vous un projet de transmission de votre exploitation ?**  Oui  Non

**Ce que je peux apporter à l'association :**

*Préciser votre éventuelle activité antérieure ou vos compétences extra-apicoles*

**Souhaitez-vous accueillir un atelier ou une démonstration de technique ?**  Oui  Non

Si oui, sur quels sujets ?

Nombre de colonies déclarées fin 2024 :

*Merci de fournir votre attestation de déclaration de ruches 2024*

**Statut vis-à-vis de la MSA :**

- Sans statut
  - Cotisant solidaire
  - Chef-fe d'exploitation à titre secondaire ; année d'installation :
  - Chef-fe d'exploitation à titre principal ; année d'installation :
  - Conjoint-e collaborateur-ric
  - Salarié-e d'exploitation apicole
- } Vous êtes éligible à une adhésion réduite à 70€  
 Je choisis cette option

**Etes-vous membre du :**

- SAPAURA
  - GAPS
  - CETA Val de Saône
- ➔

*En vous acquittant de votre cotisation auprès de l'une de ces structures, vous serez également à jour de votre cotisation à l'ADA AURA, vous ne devez donc pas faire de règlement direct à l'ADA. Vous adhérez au titre du « collège 1 ». Si vous adhérez à plusieurs structures, vous devez vous acquitter de la part « ADA » une seule fois, auprès de la structure de votre choix.*

- Aucune de ces structures
  - ➔  Vous avez 50 ruches ou plus : vous adhérez au titre du « collège 2 »
- ➔

**300 € par personne** ou

**200 €** pour

- jeunes installés (moins de 3 ans) : fournir l'attestation MSA précisant la date d'installation
- retraités : fournir l'attestation MSA
- cotisants solidaires : fournir l'attestation MSA
- agriculteurs avec atelier apicole minoritaire : fournir la déclaration de colonies
- second associé adhérent (GAEC, EARL)  
nom du premier associé adhérent :

**100 €** pour

- troisième associé adhérent (GAEC, EARL) ou second associé JA  
nom des autres associés adhérents :

**0 €** pour

- quatrième ou plus associé adhérent (GAEC, EARL) ou troisième associé JA  
nom des autres associés adhérents :

- ➔  Vous avez moins de 50 ruches (collège 4) ➔

**Cotisation : 110 € / apiculteur**

**Vous êtes abonné.e à la revue « Réussir en apiculture » ?**  Oui  Non

Sur présentation de votre facture d'abonnement\* « Réussir en apiculture » **vous bénéficiez d'une réduction de 40€** sur votre adhésion à l'ADA AURA 2025.

*\* Facture à joindre à votre bulletin adhésion.*

Je soussigné-e

- accepte que mon nom et mes coordonnées soient diffusés aux adhérent-es de l'ADA AURA.
- accepte que mon nom et coordonnées soient transmis par l'ADA AURA aux services de l'état pour les dispositifs d'aides (calamités, MAE, ...)
- autorise, à titre gratuit, l'ADA AURA à diffuser les images prises de ma personne lors des évènements qu'elle a organisés.
- accepte que l'ADA AURA m'adresse des newsletters « info-rapide » par mail.
- accepte de recevoir les newsletters « info-rapide » par WhatsApp.
- accepte que l'ADA AURA m'adresse des newsletters « Champ des abeilles » par mail.
- demande à figurer sur l'annuaire des vendeurs de cheptel ; vous serez recontacté-e pour des informations complémentaires.

**Règlement :**

Paiement par virement :

**compte Caisse d'Epargne**  
**IBAN : FR76 1871 5002 0008 0025 2677**  
**353BIC : CEPAFRPP871**

Paiement par chèque à l'ordre de l'ADA AURA

**ADA AURA**  
**Chambre régionale d'Agriculture**  
**9 allée Pierre de Fermat**  
**63 170 AUBIERE**

Fait à ..... le ..... Signature :

Les données ci-dessus sont recueillies avec votre accord.

Finalités du traitement : ces données sont recueillies en vue de tenir à jour notre fichier d'adhérents et si vous le souhaitez (c'est-à-dire si vous avez coché la case l'acceptant), recevoir notre newsletter ; en aucun cas ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers (sauf autorisations spécifiques).

Responsable du traitement : Adèle Bizieux ; [adele.bizieux@ada-aura.org](mailto:adele.bizieux@ada-aura.org)

Destinataire des données : L'ensemble des salariés de l'ADA AURA ont accès à vos données dans le cadre de leurs missions respectives. Les membres du bureau ont également accès à la liste des adhérents.

Droit d'accès et de rectification : vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles, en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données vous concernant ; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent auprès d'Adèle Bizieux ; [adele.bizieux@ada-aura.org](mailto:adele.bizieux@ada-aura.org)

Conservation des données : les données sont conservées jusqu'à un an après la fin de votre adhésion ou jusqu'à votre désabonnement à notre newsletter si cet abonnement se poursuit malgré votre non ré-adhésion.